



Le 18 janvier 2019

Appel à candidatures

Référencement d'une offre de formation

« Nouveau Grand Paris Travaux Publics »

1 – CONTEXTE

L'aménagement du territoire Grand Paris constitue un projet d'aménagement phare en région Ile-de-France pour les 20 années à venir. Pour anticiper au mieux les besoins en emplois et compétences dans le secteur des Travaux Publics associés à la montée en puissance des chantiers, l'Etat (la DIRECCTE Ile-de-France), en partenariat avec la FRTP Ile-de-France, la Fédération SCOP BTP Ile-de-France Centre et Constructys Ile-de-France, avait lancé dès 2013 un contrat d'étude prospective. Celui-ci a fait l'objet d'une mise à jour en 2015.

Ces différents Contrats d'études prospectives ont permis d'évaluer les besoins en emploi liés aux travaux du Grand Paris dans les Travaux Publics à échéance de 2020.

A partir de ce diagnostic, des actions destinées à répondre à ces besoins ont été mises en œuvre :

- Rédaction de plusieurs fiches « métiers » qui ont pour objet de faciliter les échanges entre les entreprises, les centres de formation et l'OPCA Constructys sur la mise en place de parcours de formation pour les salariés ou des futurs collaborateurs. Ces fiches « métiers » ont aussi pour vocation de permettre aux acteurs de l'emploi, aux entreprises et aux financeurs d'œuvrer sur les mêmes bases dans le cadre des chantiers du Nouveau Grand Paris
- Organisation d'actions de formation destinées à intégrer de nouveaux effectifs ou à renforcer les compétences des salariés
- Actions d'ingénierie pour outiller les entreprises.
- Opérations de communication pour faire connaître les métiers de la branche.
- Effort de professionnalisation des centres de formation par la profession ...

Par ailleurs, le partenariat entre les organisations professionnelles, l'OPCA Constructys et la DIRECCTE Ile-de-France est resté très actif.

Il s'est traduit par la conclusion de plusieurs Engagements de développement de l'emploi et des compétences et la signature le 22 janvier 2015 – avec d'autres partenaires, dont les donneurs d'ordre – d'une « Convention cadre régional emploi/formation pour les marchés publics liés à la construction du réseau de transport du Nouveau Grand Paris ».



Fin 2017, la candidature de Paris à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques d'été de 2024 a été retenue.

Courant 2018, les organisations professionnelles et l'OPCA Constructys ont participé à différentes réunions du service public de l'emploi régional consacrées aux travaux du Grand Paris ou à l'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques de 2024.

Début 2018, le gouvernement a réaffirmé son souhait de poursuivre les travaux d'aménagement du territoire liés au Grand Paris, revoyant toutefois le calendrier de réalisation.

A noter par ailleurs que la réactualisation en 2019 de ce contrat d'étude prospective se situe dans un contexte de profonde réforme de la formation professionnelle continue (modification du financement, de la gouvernance, pilotage de l'apprentissage par les branches professionnelles), dont la mise en œuvre commence pour partie en ce début d'année 2019 (installation de France Compétences, transformation des Organismes paritaires collecteurs agréés en Opérateurs de compétences).

2 - OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURES

Le présent appel à candidatures a pour objet :

- de référencer les organismes de formation compétents pour mettre en œuvre des parcours de formation à destination des salariés, relatifs à une ou plusieurs fiches métiers
- De labelliser des parcours de formation en privilégiant ceux qui débouchent sur les certifications existantes dans la profession

Un premier recensement des organismes de formation et de leurs actions a été réalisé en 2015. A la clôture de ce premier recensement, certains métiers repérés dans l'étude CEP ne sont pas couverts.

Par ailleurs, dans le cadre d'une nouvelle Action de Développement de l'Emploi et des Compétences (ADEC), signée en 2018 entre l'Etat (la DIRECCTE Ile-de-France), la FRTP Ile-de-France, la Fédération SCOP BTP Ile-de-France Centre et Constructys Ile-de-France, la rédaction de deux nouvelles fiches métiers a été confiée à Constructys Ile-de-France.

A la date de ce jour, 28 fiches métiers ont été produites. Ces fiches métiers ont été mises en ligne au fur et à mesure de leur production sur un espace dédié Nouveau Grand Paris du site de Pôle Emploi dès 2015, ainsi que sur le site de la FRTP Ile-de-France. Elles seront également prochainement disponibles sur le site de Constructys Ile-de-France, dans la rubrique Nouveau Grand Paris.



Le présent appel à candidatures est l'occasion d'élargir l'offre de formation aux métiers sur lesquels aucun organisme de formation n'a pu être retenu lors du précédent appel à candidatures :

- ✓ Opérateur de centrale d'enrobés
- ✓ Soudeur travaux souterrains
- ✓ Poseur de voies ferrées
- ✓ Chef d'équipe voies ferrées
- ✓ Monteur en signalisation ferroviaire
- ✓ Monteur de lignes caténaire

Il intègre également les deux nouvelles fiches métiers :

- ✓ Opérateur tunnelier
- ✓ Conducteur poids lourds et/ou super lourds Travaux Publics

Ce sont donc au total **8 métiers « Nouveau Grand Paris Travaux Publics » qui sont concernés** par ce nouvel appel à candidatures (**Voir annexe 1**).

Les organismes de formation retenus seront recensés sur les sites des principaux partenaires parties prenantes du projet. Ils seront également communiqués aux entreprises intervenant sur les chantiers du Nouveau Grand Paris Travaux Publics.

3 – MODALITES DES REPONSES ATTENDUES

Les organismes de formation souhaitant répondre au présent appel à candidatures devront articuler leur réponse en 4 points, conformément à la trame de réponse jointe (**Voir annexe 2**) :

1. Présentation générale de la structure : Identification, Interlocuteur référent, Références et Attestations
2. Métiers « Nouveau Grand Paris Travaux Publics » ciblés
3. Synthèse de l'offre de formation proposée au référencement :
Liste des actions que vous souhaitez soumettre au référencement en précisant les données suivantes : fiche métier concernée, intitulé de la formation, durée, sanction de la formation, coût pédagogique horaire moyen, zone d'intervention géographique
4. Présentation des ressources et modalités d'accompagnement : Ressources humaines, Ressources techniques, Modalités de positionnement, Modalités d'évaluation, Engagement de l'organisme de formation à respecter les obligations de publicité prescrites par Constructys Ile-de-France et ses partenaires en fonction des financements mis en œuvre



En outre, l'organisme de formation candidat devra démontrer sa capacité à :

- mettre en œuvre des formations dans le cadre d'une demande spécifique ainsi que sa souplesse pour adapter le calendrier et la durée de formation en conséquence
- structurer un parcours de formation dans une optique de certification (Diplômes, Titres Professionnels, Blocs de compétences, CQP, Certifications inscrites à l'inventaire ...)

Il devra également démontrer sa capacité à respecter les principes de qualité suivants :

- Positionner le stagiaire au centre de l'action formative
- Mettre en œuvre les actions de formation avec les garanties de ressources nécessaires :
 - Ressources humaines :
 - Des formateurs qualifiés dont l'expérience justifie leur expertise dans les travaux publics
 - Un interlocuteur référent, en charge des prescriptions relatives au positionnement, à la mise en œuvre du programme et au suivi de la progression du stagiaire
 - Ressources pédagogiques :
 - Capacité à élaborer des scénarios pédagogiques cohérents et progressifs en tenant compte du niveau et de la mixité du public
 - Capacité à alterner des séquences théoriques et des travaux pratiques
 - Capacité à privilégier des supports d'animation favorisant une participation active des stagiaires
 - Capacité à remettre aux stagiaires des supports de cours professionnels réutilisables après la formation sous formes numérisées ou de fiches techniques
 - Capacité à évaluer les acquis de la formation et assurer un retour sur la progression des stagiaires
 - Ressources techniques et matérielles :
 - Mise à disposition d'une salle de cours pour les apports théoriques
 - Mise à disposition d'un espace dédié aux mises en situations pratiques de type plateau technique permettant les reconstitutions de chantier
- Evaluer l'efficacité des actions de formation mises en œuvre
- Garantir l'efficacité de la procédure administrative dans le respect de la réglementation en vigueur et des modalités exigées par les co-financeurs publics (logos, feuilles d'émargement par demi-journée...)

L'ensemble de ces principes sera repris dans une charte qualité, qui sera signée avec chaque organisme référencé.

Constructys Ile-de-France vise ainsi trois objectifs principaux :

- Accompagner les entreprises impactées par les travaux du Nouveau Grand Paris Travaux Publics dans leur dynamique de formation
- Faciliter le travail de recherche et de mise en œuvre des parcours de formations nécessaires
- Sécuriser le processus de formation en favorisant les formations certifiantes et optimiser son financement par une étude personnalisée



5 – MODALITES DE SELECTION DES ORGANISMES DE FORMATION CANDIDATS

La démarche de référencement se déroulera en plusieurs étapes :

1. Les dossiers reçus feront l'objet d'une première lecture par Constructys Île-de-France afin de vérifier la recevabilité et l'adéquation du dossier, sur la base des exigences du présent appel à candidatures. Les organismes de formation ayant déjà une expérience des Travaux Publics et de l'administration de formations bénéficiant de fonds publics seront privilégiés. Le coût horaire moyen, au regard des exigences de la formation, sera apprécié en fonction des coûts moyens constatés sur ce type de formation en Région Île-de-France.
2. Un jury composé de représentants des Organisations Professionnelles signataires de l'ADEC Nouveau Grand Paris Travaux Publics et de Constructys Île-de-France auditionnera les organismes de formation candidats retenus.

Les critères de sélection porteront principalement sur :

- La pertinence de la réponse au cahier charges notamment sur les aspects de contenu pédagogique en lien avec les métiers ciblés
 - La capacité de l'organisme à structurer un parcours de formation dans une optique de certification (Diplômes, Titres Professionnels, Blocs de compétences, CQP, certifications inscrites à l'inventaire ...)
 - Les ressources techniques et humaines mises en avant
 - L'adéquation de la proposition tarifaire
3. La liste des candidats retenus sera présentée au Comité de pilotage de l'ADEC Nouveau Grand Paris Travaux Publics pour validation
 4. Les candidats sélectionnés signeront avec Constructys Île-de-France une charte qualité de mise en œuvre

6 – MODALITES DE L'APPEL A CANDIDATURES ET DU DEPOT DES CANDIDATURES

- **Mise en ligne de l'appel à candidatures** : 18 janvier 2019
- **Date limite de réponse à l'appel à candidatures** : 15 février 2019
- **Organisation des jurys de sélection** : entre le 11 et 22 mars 2019

Les dossiers de candidature, **rédigés sur la trame de réponse fournie par Constructys Île-de-France** ⁽¹⁾, seront envoyés **au plus tard, le vendredi 15 février 2019**

- ⇒ **à l'attention d'Agnès Boulanger**, Consultante formation, Constructys Île-de-France
- Par courrier, **Constructys Île-de-France 67 Boulevard Bessières 75017 PARIS**
 - ou par mail : **agnes.boulanger@constructys.fr**

(1) Télécharger la trame de réponse (fichier Excel) [ici](#)



ANNEXES

Annexe 1 : Fiches métiers « Nouveau Grand Paris Travaux Publics »

Annexe 2 : Trame de réponse à l'appel à candidatures